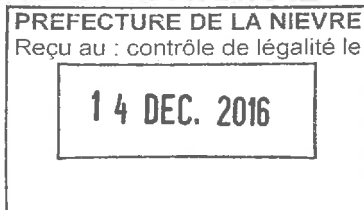




Publication le 14 DEC. 2016

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2016-72

L'an **deux mille seize**, le **six décembre**, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **29**

Date de convocation du Conseil Municipal : **30 novembre 2016**

Etaient présents : Mme BONNICEL, M. FRIAUD, Mme LACOUR, Mme ROBIN-CHAUVOT, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. SAGET, M. FICHOT, Mme LAROCHE, Mme DUBOIS, M. DUBOIS, M. REVERCHON, M. MORAND, M. COIGNET, M. GUERIN, M. GAUTHERON, Mme KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRAILLOT, M. BENEDIT (à partir de 20 h 00), M. LECHER.

Avaient donné procuration : M. DAMBRINE à M. SAGET, Mme VATAN à M. FRIAUD, Mme DUCOURTIOUX à Mme LAROCHE, Mme THOMAS à Mme ROBIN-CHAUVOT, Mme POIRIER à M. GUERIN, Mme MARCEL à M. FICHOT, M. BENEDIT à M. SICOT (jusqu'à 20 h 00), Mme DESABRE à Mme GRAILLOT.

Monsieur Jean-Guy FRIAUD a été désigné Secrétaire de séance.

OBJET : Subvention exceptionnelle de 300 € à l'ASAV Escrime.

Monsieur SAGET, Adjoint au sport, expose que le club d'Escrime de Varennes-Vauzelles connaît cette année une réussite sportive remarquable.

En effet, Fabien Catier, vainqueur du circuit national à Hénin Beaumont, et Kévin Kong, 3^{ème} du championnat de France Minime, ont été sélectionnés par la Fédération Française d'Escrime pour participer au 1^{er} circuit européen de la saison à Bonn, en Allemagne.

Cette qualification oblige le club à doter leurs tireurs d'équipements complets (tenues et armes) aux normes internationales auxquelles s'ajoutent les frais d'hébergement, de transports et d'engagements difficilement supportables pour le club.

Mairie

54 avenue Louis Fouchère
BP 90121
58641 Varennes-Vauzelles Cedex

03.86.71.61.71

fax : 03.86.57.17.49

mairie@ville-varennes-vauzelles.fr

C'est pourquoi celui-ci sollicite une subvention exceptionnelle.

Ce dossier a été examiné en commission des finances le 25 novembre 2016.

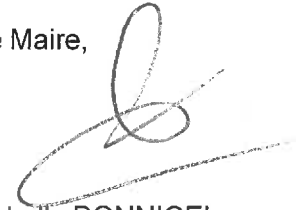
Aussi, je vous propose d'approuver l'attribution d'une subvention de 300 € à l'ASAV Escrime, prise sur l'enveloppe des subventions exceptionnelles.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Varennnes-Vauzelles, le 8 décembre 2016

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'I' followed by a horizontal line that curves upwards at the end.

Isabelle BONNICEL